



santé
famille
retraite
services

Demande de prêt à l'amélioration de l'habitat Assistant(e) maternel(le)



14073*02

Article L.542-9 du code de la Sécurité sociale

Merci de compléter également un formulaire de déclaration de situation

Ce qu'il faut savoir :

- Vous êtes assistant(e) maternel(le) agréé(e) ou en cours d'agrément. Vous pouvez demander un prêt pour améliorer votre logement dans le cadre de votre activité professionnelle.
- Ce prêt doit permettre l'exécution de travaux visant à améliorer la qualité de l'accueil des enfants gardés à votre domicile.
- Remplissez cette demande et n'oubliez pas de dater et de signer.
- Si vous exercez votre activité en maison d'assistantes maternelles, cochez cette case ☐

Merci de rappeler votre identité

Nom de famille : Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) :
(de naissance)

Nom d'usage :
(facultatif et s'il y a lieu)

Date de naissance :

Recevez-vous des prestations familiales ? ☐ oui ☐ non

Si oui,
précisez le régime qui vous les verse :

Numéro d'allocataire :

N° de sécurité sociale :

Etes-vous assistant(e) maternel(le) agréé(e) ? ☐ oui ☐ non

Si non, avez-vous déposé une demande d'agrément ? ☐ oui ☐ non

Votre logement à améliorer dans le cadre de votre activité d'assistant(e) maternel(le)

Adresse :

Code postal : Commune :

N° de téléphone (facultatif) domicile : autre (travail ou portable) :

Adresse mél :@.....

Ce logement est-il votre résidence principale et le lieu d'exercice de votre activité professionnelle d'assistant(e) maternel(le) ?

☐ oui ☐ non

Vous l'habitez en tant que :

☐ Propriétaire, précisez l'année de construction :

☐ Locataire

Précisez les nom, prénom et adresse du propriétaire du logement :

Code postal : Commune :

Quels travaux voulez-vous entreprendre ?

Description des travaux à entreprendre :

Les travaux seront effectués :

☐ par vous-même

☐ par un entrepreneur

S 7133 a - 08/2013

Emplacement réservé à la Caf

Date demande :



2 Demande de prêt à l'amélioration de l'habitat

Assistant(e) maternel(le)

Comment les travaux seront-ils financés ?

■ Coût des travaux : €

■ Quel montant de prêt à l'amélioration de l'habitat souhaitez-vous obtenir (maximum 10 000 € et dans la limite de 80% du coût total des travaux) : €

■ Si vous êtes locataire, ces travaux seront-ils pris en charge totalement ou partiellement par votre propriétaire ?

oui ☐ non ☐

Si oui pour quel montant : €

Avez-vous déposé un dossier de surendettement à la Banque de France ?

oui ☐ non ☐

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande et que les documents joints sont exacts.

A, Le :

Signature

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-13 - amende, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités).

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Pièces justificatives à joindre à votre demande de prêt

■ La copie de l'agrément ou de son renouvellement, ou de l'accord de principe des services de Pmi s'il existe ou, à défaut, l'accusé de réception de la demande d'agrément.

■ Les devis :

- le(s) devis détaillé(s) des travaux établi(s) par l'entrepreneur,
- le(s) devis des fournisseurs de matériaux si vous effectuez vous-même les travaux.

■ La copie du permis de construire pour les travaux soumis à autorisation ou de déclaration de travaux.

■ L'autorisation du propriétaire si vous êtes locataire.

Emplacement réservé à la Caf

Date demande :





Déclaration de situation pour les prestations familiales et les aides au logement



11423*07

Livres V et VIII du code de la Sécurité sociale
Livre VIII du code de la construction et de l'habitation

Une seule déclaration de situation suffit, même pour plusieurs demandes de prestations.

Répondez à toutes les questions qui vous concernent, joignez toutes les pièces justificatives demandées, n'oubliez pas de dater et signer votre déclaration de situation.

Personne qui demande les prestations familiales et qui est responsable du dossier.

Allocataire	
☐ Monsieur	☐ Madame
Nom de famille (de naissance) :	
Nom d'usage (facultatif) :	
Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) :	
Votre date de naissance :	
Ville de naissance : département ☐ ☐	
ou pays (si né hors de France) :	
Nationalité : ☐ Française ☐ Ue, EEE* ou Suisse ☐ Autre	
N° de Sécurité sociale :	
Date d'entrée en France si vous résidiez à l'étranger :	

* Cf. liste des pays en page 4

Conjoint, concubin ou pacsé	
☐ Monsieur	☐ Madame
Nom de famille (de naissance) :	
Nom d'usage (facultatif) :	
Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) :	
Votre date de naissance :	
Ville de naissance : département ☐ ☐	
ou pays (si né hors de France) :	
Nationalité : ☐ Française ☐ Ue, EEE* ou Suisse ☐ Autre	
N° de Sécurité sociale :	
Date d'entrée en France si vous résidiez à l'étranger :	

* Cf. liste des pays en page 4

Si vous êtes inscrit à la Caf/MSA de votre département ou avez été inscrit, au cours des 2 dernières années, en France ou à l'étranger, auprès d'un organisme versant des prestations ou avantages familiaux, précisez :
Nom de l'organisme :
Pays :
Numéro d'allocataire ou numéro de dossier :

S'il est inscrit à la Caf/MSA de son département ou a été inscrit, au cours des 2 dernières années, en France ou à l'étranger, auprès d'un organisme versant des prestations ou avantages familiaux, précisez :
Nom de l'organisme :
Pays :
Numéro d'allocataire ou numéro de dossier :

Votre adresse	
Votre adresse complète :	
Code postal :	Commune : Pays (si autre que France) :
Numéros de téléphone - Domicile : Autre (travail ou portable) :	
Adresse mail : @	
Depuis quelle date résidez-vous à cette adresse ?	
Combien de personnes vivent à votre domicile (y compris vous et votre conjoint) ?	
Si vous vivez en couple et que votre conjoint, concubin ou pacsé réside à l'étranger, précisez :	
Le pays : depuis quelle date :	

Attention ! Pour bénéficier des prestations familiales, vous et vos enfants devez résider habituellement en France sauf si votre situation relève des règlements communautaires ou d'accords internationaux.

X xxxxxx

Emplacement réservé

Date de la demande

Déclaration de situation pour les prestations familiales et les aides au logement

Situation familiale

Vous vivez en couple

Vous vivez en couple depuis le

☐ Mariage

☐ Pacs

☐ Vie commune sans mariage ni pacs

☐ Reprise de vie commune

Vous vivez seul(e)

Vous vivez seul(e) depuis le

☐ Célibataire

☐ Divorcé

☐ Séparé légalement (séparation sans divorce avec intervention du juge)

☐ Séparé sans intervention du juge ou avez rompu votre pacs

☐ Veuf ou veuve

Parents séparés

Si l'autre parent d'un de vos enfants est dans une ou plusieurs des situations suivantes, cochez la(les) case(s) correspondante(s) :

☐ Il réside dans un des États de l'UE, EEE* (hors France) ou en Suisse

☐ Il travaille pour un employeur dont le siège est situé dans l'un de ces pays

☐ Il perçoit une pension (retraite, invalidité) ou une indemnisation (maladie, chômage) de l'un de ces pays

Une pension alimentaire est-elle fixée et/ou versée pour vos enfants par l'autre parent ?

☐ oui

☐ non

* Cf. liste des pays en page 4

Enfants à votre charge et autres personnes de votre foyer

Si besoin, vous pouvez déclarer d'autres enfants ou personnes sur papier libre à joindre à ce formulaire.

Nom et prénom	Date et lieu ou pays de naissance	Date d'arrivée si différente date de naissance	Situation actuelle (Scolarité, apprentissage, activité professionnelle*...)	Enfant résidant à l'étranger	Enfant en résidence alternée**
•				☐	☐
•				☐	☐
•				☐	☐
•				☐	☐
•				☐	☐

* Si l'enfant est salarié ou apprenti, précisez son dernier salaire net mensuel dans la colonne "Situation actuelle".

**En cas de résidence alternée de vos enfants, chacun d'entre vous peut demander à bénéficier à titre individuel de certaines prestations.

Vous pouvez vous informer et télécharger le formulaire de déclaration de résidence alternée sur les sites caf.fr ou msa.fr.

Si vous êtes âgé de moins de 25 ans ou si votre conjoint, concubin ou pacsé est âgé de moins de 25 ans

! Attention Si vous demandez des prestations, vos parents et/ou ceux de votre conjoint ne pourront plus bénéficier des prestations qu'ils perçoivent pour vous en tant qu'enfant à charge.

Parents de l'allocataire		Parents du conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e)	
L'un de vos parents perçoit-il pour vous des prestations familiales, APL, RSA?	☐ oui ☐ non	L'un de vos parents perçoit-il pour vous des prestations familiales, APL, RSA?	☐ oui ☐ non
Si oui, Nom du parent allocataire :		Si oui, Nom du parent allocataire :	
Prénoms :		Prénoms :	
Adresse :		Adresse :	
Code postal et commune :		Code postal et commune :	
Organisme de prestations familiales :		Organisme de prestations familiales :	
Numéro d'allocataire (s'il en possède un)		Numéro d'allocataire (s'il en possède un)	
Numéro de sécurité sociale :		Numéro de sécurité sociale :	

Emplacement réservé

Date de la demande

Situation(s) professionnelle(e) actuelle(s)

	Allocataire	Conjoint(e), concubin(e) ou pacsé(e)
- Salarié (y compris en préretraite progressive, Nature du contrat (CDI, CDD, intérim, etc.) - Agent titulaire de la fonction publique (hospitalière, territoriale, État) - Apprenti	☐ depuis le _____ ☐ depuis le _____ fin le _____	☐ depuis le _____ ☐ depuis le _____ fin le _____
- Stagiaire de la formation professionnelle - Travailleur indépendant ou employeur - Non salarié agricole	☐ depuis le _____ ☐ depuis le _____ ☐ depuis le _____	☐ depuis le _____ ☐ depuis le _____ ☐ depuis le _____
- Auto-entrepreneur - Conjoint collaborateur	☐ depuis le _____ ☐ depuis le _____	☐ depuis le _____ ☐ depuis le _____
Pour toutes ces situations, précisez : s'il y a lieu, le nom de l'employeur ou de l'organisme de formation et son adresse Vous ou votre employeur cotisez en France :		
	☐ à la Csm/Urssaf ☐ autre régime, lequel ? ☐ précisez le pays :	☐ à la Csm/Urssaf ☐ autre régime, lequel ? ☐ précisez le pays :
à l'étranger : - Êtes vous en situation de détachement professionnel ? - Chômeur (indemnisé ou non)	☐ oui ☐ non ☐ depuis le _____	☐ oui ☐ non ☐ depuis le _____
Si indemnisé, précisez l'organisme		
S'agit-il de chômage partiel	☐ oui ☐ non	☐ oui ☐ non
Retraité, pensionné (y compris en préretraite)	depuis le _____	depuis le _____
De quel(s) régime(s) percevez-vous cette pension ?		
- En maladie - Autre cas (congé maternité, congé parental, arrêt maladie, hospitalisation, détention sauf régime de semi-liberté, longue maladie, etc.) :	☐ depuis le _____ ☐ depuis le _____	☐ depuis le _____ ☐ depuis le _____
Précisez la situation :		Précisez la situation :
Nom et adresse de l'établissement en cas d'hospitalisation ou de détention :		
Si pour une de ces situations, les indemnités ou pensions sont versées par un pays étranger :	Nom de l'organisme et pays :	Nom de l'organisme et pays :
- Étudiant - Sans activité professionnelle	☐ depuis le _____ ☐ depuis le _____ ☐ depuis toujours	☐ depuis le _____ ☐ depuis le _____ ☐ depuis toujours

Engagement et signature

Je certifie que les renseignements fournis dans cette déclaration sont exacts. Je m'engage à signaler tout changement qui les modifierait. Je prends connaissance que cette déclaration peut faire l'objet d'un contrôle des organismes chargés du service des prestations, auprès de France Travail, du service des impôts ; qu'à la demande de la Caf/MSA je devrai justifier de ma situation notamment mon activité (bulletin(s) de salaire...) et de celle de tout enfant, personne aidée ou autre personne vivant au foyer.

Fait à : _____ Le _____

Si le signataire est un représentant légal du demandeur, précisez ci-dessous ses nom, prénom, qualité et adresse :

Signature du demandeur ou de son représentant légal

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Articles L.114-9 et L.114-17 du Code de la Sécurité sociale - Article 441- 1 du Code Pénal). L'exactitude de vos déclarations peut être vérifiée, notamment par un agent de contrôle assermenté de la Caf/MSA ou directement auprès des organismes ou services cités ci-dessus (Article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales - 32 avenue de la Sibelle 75685 Paris Cedex 14, soit par la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole - 19, rue de Paris 93000 Bobigny, chacune ayant désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (Lil) modifiée vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre caisse Caf/MSA de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée. Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil. Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la Cnaf/CCMSA. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L. 311-3-1 et du chapitre 1^{er} du titre 1^{er} du livre IV du Code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.

Emplacement réservé

Documents à joindre à votre déclaration

Si vous n'êtes pas encore allocataire, veuillez joindre toutes les pièces qui vous sont demandées.

Attention, vous pouvez être concernés par plusieurs rubriques.

Si vous êtes déjà allocataire, veuillez joindre uniquement les pièces relatives à votre changement de situation ou à l'arrivée d'une personne à votre foyer. La Caf ou la MSA est susceptible de vous demander des pièces complémentaires.

Dans tous les cas, pour les nouveaux allocataires	- un relevé d'identité bancaire (avec code BIC - IBAN) ; - la déclaration de ressources de l'avant dernière année civile téléchargeable sur caf.fr ou msa.fr (nécessaire pour étudier vos droits aux prestations sous condition de ressources)
Si vous attendez un enfant	la déclaration de grossesse établie par un praticien.
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pacsé êtes en chômage partiel	l'attestation de l'employeur ou la photocopie des bulletins de salaires des mois concernés.
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pacsé êtes au chômage et relevez d'un autre organisme que France Travail	la photocopie de la notification d'attribution ou de refus d'allocation.
Si vous ou votre conjoint, concubin ou pacsé êtes pensionné de plusieurs régimes à la fois (général, agricole...) ou d'un pays étranger	la photocopie des notifications d'attribution de chacune des pensions (retraite de base et invalidité), y compris de réversion.
Pour vous et toutes les personnes de votre foyer de nationalité étrangère nées hors de France	la photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour** en cours de validité ou visa long séjour valant titre de séjour ou, en l'absence d'un de ces documents, carte de ressortissant d'un état de l'UE ou de l'EEE* ou carte du combattant (avec photo) ou livret de circulation.
Si vous êtes de nationalité étrangère autre que UE, EEE* ou Suisse	pour vous : la photocopie de votre titre ou document de séjour** en cours de validité ; et, pour vos enfants mineurs, s'ils sont nés à l'étranger : la photocopie du certificat de l'Ofi délivré dans le cadre du regroupement familial ou du visa délivré par l'autorité consulaire et comportant le nom de l'enfant si un parent a un titre de séjour avec la mention « scientifique » ou attestation préfectorale certifiant la régularité du séjour de l'enfant dont un parent est détenteur d'une carte de séjour temporaire avec la mention « vie privée et familiale » attribuée au titre d'une régularisation exceptionnelle.
Si vous avez à votre charge des enfants majeurs de nationalité étrangère autre que UE, EEE* ou Suisse	la photocopie de leur titre ou document de séjour** en cours de validité.
Si vous êtes demandeur d'asile, réfugié, apatride ou bénéficiaire d'une protection subsidiaire	pour vous : la photocopie lisible de votre titre de séjour** en cours de validité ou récépissé constatant l'admission en France au titre de l'asile ou récépissé constatant la reconnaissance d'une protection internationale avec la décision de l'Ofpra ou de la Cour nationale du Droit d'asile précisant le type de protection accordée ; et, pour vous et votre conjoint : la photocopie lisible d'un acte de naissance ou, en l'absence de ce document, du document d'état civil établi par l'Ofpra ; pour les enfants à votre charge : la photocopie lisible d'un acte de naissance ou, en l'absence de ce document, la photocopie du livret de famille ou du document d'état civil établi par l'Ofpra.

* Les pays de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE) depuis le 1er janvier 2021.

Allemagne – Autriche – Belgique – Bulgarie – Chypre – Croatie – Danemark – Espagne – Estonie – Finlande – France – Grèce – Hongrie – Irlande – Islande – Italie – Lettonie – Liechtenstein – Lituanie – Luxembourg – Malte – Norvège – Pays Bas – Pologne – Portugal – République Tchèque – Roumanie – Slovaquie – Slovénie – Suède.

** La Caf/MSA vérifie les documents transmis auprès des services du Ministère de l'Intérieur.